



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 12 mai 2022

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Enquête « Emplois Francs »**

## 1. Titre

Intitulé de l'enquête	Enquête « Emplois Francs »
-----------------------	----------------------------

## 2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

## 3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Établissement
Champ statistique couvert	Établissements ayant procédé à au moins une embauche via le dispositif « Emplois Francs » en 2022
Champ géographique	France

## 4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Enquête « Emplois Francs »
URL de consultation du questionnaire	Non disponible

Objectifs	<p>Expérimenté à partir de 2018 et généralisé en 2020, le dispositif d'emploi franc permet à un employeur de bénéficier d'une aide financière lorsqu'il embauche une personne résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) sur un contrat durable, c'est-à-dire un CDI ou un CDD d'au moins 6 mois.</p> <p>Une première évaluation des emplois francs, dont les résultats ont été publiés fin 2019 (« Rapport d'évaluation sur l'expérimentation des emplois francs », Dares), a mis en évidence des effets limités sur l'emploi dans ces territoires, en raison notamment d'un taux de recours au dispositif très faible. Les effets étaient également limités sur les comportements discriminatoires. Un autre résultat de cette évaluation est que la première cause du non-recours est le déficit d'information des recruteurs. Parmi les employeurs n'ayant pas eu recours au dispositif alors que leur recrutement était éligible, aucun ne connaissait son existence. Ce constat se vérifie également du côté des entreprises bénéficiaires : les entreprises ayant recruté en emploi franc ont découvert l'aide par l'intermédiaire de Pôle emploi, après que la décision d'embauche</p>
-----------	---

	<p>ait été prise, ce qui suggère un effet d'aubaine important.</p> <p>Avec la généralisation du dispositif à l'ensemble des QPV en 2020, le nombre de bénéficiaires n'a cessé de croître et, en 2021, 26 400 personnes sont entrées en emploi franc.</p> <p>La présente enquête vise à documenter les effets du dispositif sur le processus de recrutement et l'emploi dans ce contexte de généralisation. Elle permettra d'aborder l'évaluation des emplois francs sous l'angle des établissements qui ont réalisé une embauche via ce dispositif, ce qui n'avait pas été fait lors de la précédente évaluation du dispositif en 2019.</p> <p>Plus précisément, le questionnaire devra permettre de quantifier la part des contrats d'emplois francs qui, sans le dispositif, auraient tout de même été créés pour le même salarié (effet d'aubaine) et la part de ceux qui, sans le dispositif, auraient été créés pour un autre salarié qui n'avait pas le profil éligible à l'aide (effet de substitution).</p> <p>Enfin, le questionnaire permettra également d'apprécier l'effet du dispositif sur la durée et la stabilité des contrats créés par le biais des emplois francs.</p>
Thèmes du (ou des) questionnaires	<p>Le questionnaire de l'enquête Emplois francs abordera plusieurs thèmes :</p> <p>la situation de l'établissement et de la personne recrutée en emploi franc, et la connaissance de l'employeur des Emplois Francs et des dispositifs de la politique de l'emploi de manière générale; les estimations des différents effets (emploi, substitution, aubaine) des emplois francs via des questions du type : l'embauche aurait-elle eu lieu en l'absence de l'aide ? sous quelle forme ? dans quel délai ? et sur les caractéristiques qui auraient été celles souhaitées par l'employeur en cas d'embauche en dehors du dispositif « Emplois Francs »; les caractéristiques du contrat, afin d'identifier notamment si l'aide associée au dispositif « Emplois Francs » a permis à l'employeur de proposer un CDD plus long ou un CDI par rapport à une situation où le dispositif n'existerait pas.</p>
Historique	<p>Cette enquête ne fait suite à aucune autre portant spécifiquement sur les emplois francs. Cependant, elle s'inscrit dans le prolongement d'enquêtes menées par la Dares auprès d'employeurs ayant recours à des dispositifs de la politique de l'emploi. De fait, en termes méthodologiques, elle s'inspirera largement des enquêtes précédentes (1998, 2000, 2007), et tout particulièrement de l'enquête 2014 auprès des employeurs de contrats aidés en 2013, qui a notamment donné lieu à une étude</p>

	<p>sur la mesure des effets « emploi » (Rey M., « Recrutements en contrat aidé. Dans le secteur non marchand, 64 % des embauches n'auraient pas eu lieu sans aide de l'État », Dares Analyses, août 2015).</p>
Faits marquants précédentes éditions	Sans objet.
Concertation	Une phase de concertation avec les partenaires sociaux est prévue à la mi-2022.
Origine de la demande	<p>Cette enquête s'inscrit dans le dispositif global d'évaluation du dispositif « Emplois Francs », assurée par un comité de pilotage composé de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), la Dares, Pôle emploi et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Cette enquête est une réponse aux demandes d'évaluation des dispositifs de politiques de l'emploi.</p> <p>Plus généralement, les résultats de ces travaux visent à éclairer le débat économique et social dans le champ des politiques publiques d'emploi et à alimenter la réflexion des acteurs sur les résultats et les évolutions souhaitables de ce dispositif.</p>
Place dans un dispositif statistique	Pôle emploi assure le suivi de ce dispositif, permettant ainsi l'exploitation de nombreuses données : localisation des établissements et des individus employés en emploi franc, leur niveau de formation, le type de contrat signé, etc... Cette enquête complétera ces informations en recueillant le point de vue des employeurs concernés, permettant ainsi de mieux connaître le contexte autour du recrutement en emploi franc, et d'évaluer si le dispositif permet de créer des emplois nets et de favoriser l'emploi des personnes résidant en QPV.
Extensions géographiques	Aucune
Utilisateurs	Dares, DGEFP, Pôle emploi, ANCT, chercheurs français et étrangers.

## 5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	Mars-avril 2023.
Mode de collecte	La collecte sera réalisée soit par téléphone (CATI) soit par Internet (CAWI) en auto-administré.
Comitologie	Cette enquête s'inscrit dans les travaux identifiés par le comité de pilotage en charge de la nouvelle évaluation du dispositif (DGEFP, Dares, Pôle emploi, ANCT). Dans le cadre de ce comité de pilotage, des travaux qualitatifs sont menés par la DGEFP.
Contraintes pour l'enquêté	<p>Il est prévu que la passation du questionnaire n'excède pas une vingtaine de minutes.</p> <p>Un courrier prévenant les enquêtés du démarrage de l'enquête permettra à l'établissement d'identifier en amont la personne la plus à même de répondre.</p> <p>L'enquête portant sur un salarié précis, cela demandera un effort particulier à l'employeur. L'échantillon portera sur des entrées les plus récentes possibles afin de limiter l'effort de mémoire du répondant.</p>
Coût de l'enquête	<p>À ce stade, seule une première estimation peut être fournie. En supposant que l'interrogation porte sur un échantillon de 17 500 établissements, avec un taux de réponse de 60 % et une durée de questionnaire qui ne devrait pas excéder une vingtaine de minutes, le coût de l'enquête estimé est de 120 000 €. Au sein du département Insertion professionnelle de la Dares, l'équivalent d'un ETP sera mobilisé sur ce sujet entre le deuxième trimestre de 2022 et le troisième trimestre de 2023.</p> <p>Le coût de l'enquête sera entièrement pris en charge par la Dares.</p>
Organisme collecteur	Prestataire désigné dans le cadre de l'accord-cadre de la Dares.
Plan de sondage	Les établissements ayant eu au moins une demande d'emploi franc validée en 2022 seront interrogés de manière exhaustive. Pour chacun d'entre eux, un ou plusieurs contrats associés à une

	<p>demande d'emploi franc seront sélectionnés et feront l'objet du questionnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour les établissements ayant réalisé moins de 10 embauches en Emploi Franc en 2022 (99 % des établissements en 2021), l'interrogation portera sur un contrat sélectionné par un tirage aléatoire simple;</li> <li>- Pour les établissements ayant réalisé au moins 10 embauches en Emploi Franc en 2022, l'interrogation portera sur trois contrats sélectionnés par un tirage aléatoire simple.</li> </ul> <p>Dans l'optique de proposer une estimation de l'effet d'aubaine associé au dispositif, et dans l'hypothèse d'un taux d'aubaine à 50 %, cette stratégie permettrait de diminuer d'environ 20 % la largeur de l'intervalle de confiance par rapport à la stratégie d'interrogation d'un contrat par établissement pour tous les établissements, et n'augmente que de 1 % le nombre de contrats interrogés.</p>
Taille de l'échantillon	L'enquête portera sur environ 17 500 établissements et environ 17 700 contrats « Emplois Francs » (estimation sur les données 2021).

## 6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	Aucun.
Date prévisionnelle de la première publication	Troisième trimestre de 2023